

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 septembre 2025

Près de 150 compagnons travaillent actuellement à faire sortir de terre des ouvrages d'art qui assureront l'insertion de la ligne nouvelle dans son environnement.

Lancée début 2024, la construction de la future liaison ferroviaire Roissy-Picardie entre dans une phase d'accélération. Ce projet, financé par la Commission Européenne, l'État, la Région Hauts-de-France, ainsi que 11 collectivités infrarégionales des Hauts-de-France, ne compte pas moins de 15 ouvrages d'art sur 6,5 km de voies, ce qui en fait un chantier inédit !

Rétablir les fonctionnalités des infrastructures existantes qui maillent le territoire

En raison de la proximité de l'aéroport de Roissy et de l'entrée nord de l'Île-de-France, ce secteur du Val-d'Oise concentre de multiples infrastructures de transport. Leur croisement par la nouvelle ligne Roissy-Picardie implique leur rétablissement.

C'est le cas par exemple des ponts-rails au-dessus de la Ligne Grande Vitesse Nord, qui relie Paris à Lille, de l'autoroute A1 ou de la RD9. L'ouvrage d'art prévu au-dessus de la RD9 - dont la pose du tablier est réalisée ce mois d'août - est le plus haut du projet. Il culminera à 19 mètres au-dessus de la voirie.

L'activité agricole intense dans ce secteur nécessite aussi que les accès aux parcelles soient confortés. C'est le cas de chemins ruraux dans les plaines de Vémars et de Villeron, qui sont rétablis grâce à des ouvrages spécifiques adaptés au gabarit des engins agricoles.

Si des fermetures à la circulation, des déviations ou des alternats sont rendus nécessaires à la construction en toute sécurité de ces ouvrages massifs, SNCF Réseau travaille de concert avec les gestionnaires de voiries (SANEF, Conseil départemental du Val-d'Oise ou communes) pour minimiser l'impact de ces travaux sur les usagers.

Créer de nouvelles fonctionnalités

Outre le rétablissement des voies existantes, le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie offre aussi l'occasion de créer de nouveaux itinéraires, pour améliorer le quotidien des habitants du territoire. Le projet est également respectueux de la faune et de ses déplacements.

Une passerelle est en cours de construction en gare de Survilliers-Fosses. Elle permettra aux piétons et aux vélos de traverser l'ensemble du faisceau de voies ferrées et assurera l'accès aux nouveaux quais créés dans le cadre du projet.

Un passage pour la grande faune est désormais achevé au centre du parcours de la ligne nouvelle, sur la commune de Villeron. Il permettra aux animaux de traverser librement le massif boisé, constitué du bois de Villeron et du bois d'Argenteuil.

Enfin, les travaux de construction d'un écopont seront lancés à l'hiver 2026 en forêt de Chantilly, sur la commune d'Orry-la-Ville. D'une trentaine de mètres de large, il offrira un large passage sécurisé au-dessus de la voie ferrée historique Paris-Creil pour la grande faune : cerfs, chevreuils, sangliers... mais aussi la petite faune.



La liaison ferroviaire Roissy-Picardie

La liaison ferroviaire Roissy-Picardie améliorera les déplacements quotidiens vers le pôle de Roissy depuis la Picardie et le nord-est du Val d'Oise, et confortera l'accès du sud des Hauts-de-France au réseau grande vitesse et à l'Île-de-France. Le projet consiste en la création d'une nouvelle section de voie ferrée de 6,5 km, et la réalisation d'aménagements sur le réseau existant, en gares de Survilliers-Fosses, Aéroport Charles de Gaulle 2 TGV et Amiens.

roissy-picardie.fr

Au-delà de l'amélioration des temps de trajet, cette nouvelle liaison renforcera le lien entre la Picardie et le vaste bassin d'emplois de Roissy, avec notamment l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, l'un des plus grands employeurs de France. Elle facilitera l'accès aux opportunités professionnelles, soutiendra la mobilité des actifs et contribuera au dynamisme économique de l'ensemble du territoire concerné.

Les ouvrages d'art en images



Pont-route de rétablissement du la RD317

Crédits : Adonis Romdhane



Travaux préparatoires du bétonnage du tablier du pont au-dessus de l'autoroute A1

Crédits : Adonis Romdhane





Passage grande faune en bois d'Argenteuil
Crédits : Adonis Romdhane



Pile du pont-rail au-dessus de la RD9
Crédits : Adonis Romdhane

Contacts presse

Nathalie LEFEVRE – nathalie.lefevre@sncf.fr – 06 29 79 42 57

Peggy COLLETTE EL-HAMDI - peggy.collette@hautsdefrance.fr – 06 75 93 38 28



À propos de la Région Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France est Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM), en particulier pour le TER. Elle décide de l'offre TER et la finance sur le territoire des Hauts-de-France. Au titre de cette compétence, elle subventionne de manière volontariste les collectivités pour les aider à améliorer les abords de gares et à faciliter l'accès aux trains, mais aussi SNCF Réseau et Gares & Connexions pour moderniser le réseau ferré régional et les gares.

Pour améliorer l'accueil des usagers en gare et inciter à l'usage des transports en commun, la Région va au-delà de ses prérogatives : elle subventionne Gares & Connexions pour moderniser et mettre en accessibilité les gares du territoire au profit des personnes à mobilité réduite. Elle subventionne également les collectivités locales pour améliorer les abords de gare (pôles d'échanges) dans l'objectif de faciliter l'accès aux gares et y développer les échanges entre les différents modes de transport (intermodalité).

Ces interventions s'opèrent en lien avec la dynamique régionale rev3. Face aux défis de la décarbonation, rev3 est l'étendard et le catalyseur des ambitions et actions de la Région Hauts-de-France afin de promouvoir une région plus durable et plus solidaire pour et avec les habitants, les territoires et la planète. Sur le terrain, les projets se multiplient et se concrétisent : la région se transforme !

En 2024, la Région a délibéré pour le financement des travaux de réalisation de la ligne nouvelle Roissy-Picardie. Le coût total est évalué à 541 165 000 € dont 145 334 217 € HT financés par la Région (soit 26.8% du montant du projet). La participation de l'Etat s'élève à 359 692 996 € HT. (Soit 66.5% du montant). Les autres collectivités concernées par le projet ont également participé à son financement (participation de 36 137 787 €, soit 6.7% du montant du projet). Une subvention européenne à hauteur de 10 374 456 € HT intervient en déduction des participations des financeurs, dans le cadre du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE)

À propos de l'État

L'État participe à la programmation des investissements dans les infrastructures de transport, conjointement avec les conseils régionaux, les autres collectivités territoriales et EPCI, ainsi que leurs partenaires, les opérateurs de transport, dont SNCF Réseau. Son action s'inscrit dans le cadre des contrats de plan Etat-région.

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité des populations et des marchandises au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service ferroviaire pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure des opérateurs privés et publics. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 7,9 milliards d'euros en 2024.

www.sncf-reseau.com

